Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 173 (2019)

Artikel: Les sites préhistoriques littoraux de Corcelettes et de Concise (Vaud) : prospection archéologique et analyse spatiale

Autor: Corboud, Pierre / Castella, Anne-Catherine / Pugin, Christiane

Kapitel: 10: Données anciennes et prospection

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1036605

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Deuxième partie

Les stations de la Baie de Concise

Chapitre 10 – Données anciennes et prospection

Par Anne-Catherine CASTELLA et Pierre CORBOUD

10.1. Découverte des stations de la baie de Concise

Dès la publication en 1854 des travaux de Ferdinand Keller sur les « stations lacustres » du lac de Zürich, de nombreux archéologues et amateurs s'empressent de rechercher sur les rives d'autres lacs suisses des vestiges comparables à ces trouvailles. Louis Rochat, conservateur de Musée d'Yverdon, ne tarde pas à découvrir en plusieurs endroits des pilotis semblables à ceux que mentionne Keller. Nous citons plus haut les travaux qu'il entreprend à Corcelettes. Keller, dans *les Notes sur les habitations lacustres des environs d'Yverdon*, présente dans le troisième rapport sur les cités lacustres les informations récoltées par Rochat sur différents sites du lac de Neuchâtel. Parmi ces sites figurent Corcelettes mais aussi Concise (Keller 1860, p. 80–88). A Concise, plutôt que des récoltes d'objets à l'aide de perches fouillant le sol sous-lacustre, ce sont surtout les travaux liés à la construction du remblai du chemin de fer, en 1859, qui mettent au jour un grand nombre d'objets. Une drague à vapeur, utilisée pour collecter les matériaux nécessaires au soutien de la voie, est en effet ancrée sur une zone extrêmement riche en vestiges palafittiques. Une grande partie des sites de la baie de Concise est ainsi détruite et les milliers d'objets récoltés aboutissent dans des collections privées ou dans les musées de Lausanne et d'Yverdon (Troyon 1859, p. 64–65 ; Troyon 1860, p. 50–68). Les informations présentées par Troyon et Rochat en 1859 et 1860 contiennent déjà les indications sur l'âge et la position des stations lacustres de Concise. Malheureusement, si nous pouvons y lire la première description des villages de la baie de Concise, ces données restent très imprécises.

Les descriptions anciennes sont parfois si confuses que nous avons choisi de renommer ces stations, afin de situer précisément les résultats de nos propres travaux. Il s'agit des stations de Concise / Sous-Colachoz (Néolithique moyen), Concise / Sous-Colachoz (Néolithique final), Concise / Sous-Colachoz (Bronze) et de Corcelles / La Baie. Les anciens auteurs citent le plus fréquemment le terme de Concise / Ténevière lorsqu'ils évoquent les sites de Sous-Colachoz. De nombreuses autres appellations sont également utilisées car, devant la confusion générale, chaque auteur entreprend une nouvelle tentative de classement des stations. La situation est plus simple pour le site de Corcelles / La Baie. Sa localisation la distingue, sur le plan topographique, des vestiges de Sous-Colachoz et son unique occupation à l'âge du Bronze (Bronze final) facilite son identification dans les textes anciens. Toutefois, la provenance du matériel archéologique retrouvé est rarement spécifiée de manière complète. Ainsi, pour les observations ou les objets relatifs à l'âge du Bronze, il est souvent impossible de discerner si le matériel provient du site de Concise / Sous-Colachoz ou de Corcelles / La Baie.

10.2. Premières observations

A la suite des travaux liés à la construction du chemin de fer en 1859, les publications de leurs résultats par Troyon et Rochat restent les principales sources d'informations sur les

sites de Concise. En 1861, Troyon procède à des fouilles sur les sites de Concise / Sous-Colachoz à l'aide d'une petite drague située sur un radeau. Quelques lignes publiées en 1861 et 1862 mentionnent les résultats de cette intervention sous la forme d'une liste d'objets récoltés (Morlot 1861, p. 68; Gay 1862, p. 18). Ce même type d'informations est publié dans la Revue Archéologique en 1864 (Troyon 1864, p. 145–146 et p. 387–388). En 1867, Le Dictionnaire Historique, géographique et statistique du Canton de Vaud (Martignier et Crousaz 1867, p. 233) puis en 1874, la Carte archéologique du Canton de Vaud (Bonstetten 1874, p. 17) mentionnent les sites de la baie de Concise.

Il faut attendre 1880 et le rapport de fouilles du Dr Guibert pour que les informations sur les stations de Concise se renouvellent et s'enrichissent de manière notoire. Ce rapport, assorti de deux croquis localisant, datant et nommant les différentes stations, est un document important pour comprendre leurs relations spatiales, telles qu'elles se présentaient à la fin du siècle passé (fig. 79): (Guibert 1880) – *J'ai, durant 8 années consécutives, pratiqué des fouilles sur la grève du territoire de Concise. [...] Grâce à l'abaissement progressif du lac, j'avais pu constater que la Palafitte de la pierre polie s'étendait parallèlement à la voie ferrée sur une longueur assez considérable, entre l'ancien môle au débarcadère des bateaux à vapeur et la maisonnette servant de cabine de bains à la famille Coulon, soit sur une longueur de 500 pas. Quant à la largeur, elle demeure difficile à apprécier, la ligne de chemin de fer recouvrant sa partie extérieure. Toutefois on peut admettre que le côté du remblai, opposé au lac constituait la limite extérieure de la Palafitte (du côté de la terre ferme) et en partant de cette limite entre le lac, on peut évaluer la largeur moyenne de la station de 50 à 100 pas. Sa bourgade néolithique s'étendait donc sur le lac, parallèlement au quartier actuel de Concise appelé Chafford; mais elle ne présentait pas partout la même largeur. C'est vers le milieu de sa longueur que le renflement en largeur était le plus accentué et c'est aussi probablement de cet endroit que partait le pont volant destiné à relier la bourgade à la terre ferme. En avant (dans le lac) de cette partie centrale du village néolithique (parallèlement aussi à la ligne du chemin de fer) et y attenant sans ligne de démarcation visible s'étendait la première bourgade du bronze (bel âge) occupant une surface sensiblement égale à la portion centrale du village de la pierre. Enfin, mais situé plus en avant encore dans le lac et sans communication visible avec les précédentes bourgades se trouvait un autre village en forme d'îlots allongés appartenant à la dernière époque du bronze ainsi qu'en témoigne le matériel recueilli à sa surface ou dans l'épaisseur de la couche archéologique. Les populations préhistoriques qui ont vécu durant sans doute une longue série de siècles sur le rivage du Concise actuel ont fondé successivement: 1.– Le 1er village néolithique, attenant presque à la terre ferme. 2.– Le 1er village du bronze, faisant partie de ce que Désor a appelé le bel-âge du bronze. 3.– Le 2ème village du bronze, (dernière époque). A l'époque des plus basses eaux, ce village n'a jamais été enseveli. [...] Pendant les années 1880–1881 où le niveau du lac se maintint relativement bas, la bourgade de la pierre et celle attenante du bronze furent pendant la période des basses-eaux entièrement exondées et présentaient alors l'aspect d'une forêt de courts pilotis s'élevant à 35 cm ou 40 centimètres au-dessus du sol. [...] Age du bronze. A Concise, la station de la pierre se continue, du côté du lac, en une nouvelle station celle du bronze dont elle n'est séparée par aucune ligne de démarcation. A l'époque des plus basses eaux, alors que les stations étaient exondées, la forêt de pilotis qui le recouvrait était partout uniforme. Le seul indice qui permet de constater le passage d'une époque à une autre était la brusque apparition d'une quantité considérable de fragments de poterie toute différente de celle de la pierre. Elle était caractérisée par une finesse de pâte que l'âge précédent n'avait pas connue [...]. La partie la plus extérieure de la station, c'est-à-dire celle en contact avec l'âge de pierre avait été également draguée par l'Etat et a fourni une certaine quantité d'objets de bronze. [...] Concise possède 2 stations de bronze, celle du bel âge de bronze attenant à celle de la pierre et plus en avant dans le lac une station d'époque plus récente caractérisée par un bronze plus rouge, des formes nouvelles ou modifiées ainsi qu'une poterie présentant des types non représentés dans celle plus rapprochée du rivage. J'appellerai la station du bronze la plus rapprochée du rivage, bronze I et l'autre bronze II [...]. La section bronze II n'ayant jamais été exondée, n'a été fouillée qu'à la drague et à la pince (pour la surface).*

Par la suite, et jusqu'en 1937, date du premier rapport de fouilles de J.-C. Hübscher, la documentation à disposition ne comporte que peu d'information sur la localisation et la description des stations de la baie de Concise. Il est en outre souvent difficile de faire correspondre avec certitude l'une ou l'autre stations avec son rapport. Les publications se limitent principalement à des listes d'objets, interrompues parfois par la mention de quelques mois de fouilles. Il s'agit notamment de celles effectuées par Vouga durant la période des basses eaux de l'hiver 1885 (Vouga 1885, p. 175–176), par Maurice Boulenaz en 1892 (R. Verneau 1894, p. 54–61) et à nouveau par Vouga en 1925 (Vouga 1926, p. 53–54). J.-C. Hübscher, dans ses notes personnelles déposées au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, cite encore les interventions de 1899, de 1922 et de 1937. En fait, les anciens auteurs reprennent les informations publiées auparavant et tentent un résumé ou une synthèse. Au fil des années, les renseignements fournis deviennent malheureusement de plus en plus imprécis et confus (Heierli 1888, p. 78–79; Verneau 1894, p. 54–61; Munro 1908, p. 58–61; Heierli 1910, p. 27; Schenk 1912, p. 212; Mottaz 1914, p. 487; Bourgeois 1922, p. 226–227; Bourgeois 1924, p. 323; Viollier 1927, p. 129–130; Viollier et Vouga 1930, p. 21–24).

10.3. La documentation de J.-C. Hübscher

Les notes personnelles de J.-C. Hübscher, déposées en 1989 au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne sont une source majeure d'informations sur les stations de la baie de Concise. Une compilation importante des données anciennes, agrémentée de remarques et des rapports de fouilles détaillés sur les travaux qu'il entreprend sur les stations de Sous-Colachoz et La Baie, renouvellent et précisent l'information disponible (fig. 79). Depuis la synthèse du Dr Guibert en 1880, la localisation des interventions de terrain et leurs résultats sont enfin à nouveau illustrés par des documents graphiques (croquis, plans et stratigraphies).

Concise / Sous-Colachoz

La première fouille menée par Hübscher dans la baie de Concise a lieu en 1939. Elle se situe sur le site de Sous-Colachoz

(Hübscher 1939, fouille du 15.1.39. à la station de la Ténevière. Concise). Son but était de *[...] reconnaître les couches de terrain sur cette station et de préparer une exploration plus en grand. Je l'ai entreprise sur une bande de grève entre le lac à la cote de 428.80 m. et le bord des champs de roseaux, à environ 10 mètres du nord du dernier môle en direction d'Onnens.* Sous la couche de sable et de galets épaisse d'environ 10 à 15 cm, Hübscher met au jour *[...] une couche archéologique de couleur noir-brunâtre, très riche en débris organique et épaisse de 30–35 cm.* Le matériel archéologique indique que cette couche appartient au Néolithique (gaines de hache en bois de cerf, outillage osseux, haches en pierres polies, silex, bois et céramique).

Aux environs de l'année 1950, Hübscher rédige la synthèse des résultats obtenus à la suite de ses travaux sur le site de Sous-Colachoz dans le « Rapport de recherches à la palafitte néolithique de la Ténevière. » Un plan de la baie de Concise situe les stations identifiées et un croquis localise les sondages effectués. Le bilan présenté et les hypothèses avancées confirment, dans les grandes lignes, les résultats exposés par Guibert en 1880 et ce que nous retrouvons en 1989 : (Hübscher 1989, vers 1950) – *[...] Il n'est pas possible actuellement de déterminer exactement où commençait la station de la pierre et où finissait celle du bronze. La presqu'île actuelle ne représente qu'une partie de la station primitive dont la zone ouest a disparu sous le talus du chemin de fer. On m'a même affirmé avoir mis au jour des pieux lors de travaux de canalisation à l'ouest du dit talus. [...] la station du bronze de la Ténevière s'étendait sous forme d'une bande relativement étroite au large de l'emplacement de la station néolithique, en recouvrant peut-être partiellement les avancées du pieu ancien des villages préhistoriques* Le plan présentant la localisation des stations identifiées est ainsi très proche du croquis de Guibert de 1880 et s'apparente à celui que nous présentons à la suite de nos travaux de 1989 (fig. 80).

Toutefois, les observations de Hübscher quant aux périodes d'occupation des sites de Sous-Colachoz, sont différentes de celles que nous constatons en 1989 : (Hübscher 1989, vers 1950) – *Le matériel muséographique de la Ténevière, tel qu'il nous est parvenu, représente un mélange de toutes les époques successives de l'âge de la pierre polie. A côté de pièces du néolithique ancien en petit nombre, il s'y rencontre en abondance les séries du néolithique moyen et du néolithique récent, voire de l'énéolithique. Les âges primitifs du bronze sont moins bien représentés [...]. Je ne crois pas me tromper en affirmant que, à la surface de la palafitte, il a été enlevé une couche de terrain épaisse au bas mot de 50 cm. et qui contenait les périodes récentes du néolithique. L'existence d'une couche inférieure dans la station était connue depuis longtemps sans que cette couche ait, jamais pu être individualisée. Une enquête menée sur place, aussi bien que chez un amateur que je savais avoir rencontré la couche inférieure dans ses recherches m'a convaincu qu'il s'agissait d'une occupation du néolithique ancien. Une série de vases et de haches caractéristiques trouvées par le pêcheur E. Fauconnet dans la zone nord-est de la station, un peu en avant du rivage actuel a confirmé les résultats de mon enquête, tout en précisant que le néolithique ancien s'étend sous toute la partie nord et moyenne de la Ténevière. Je n'ai pas encore de précision en ce qui concerne la partie sud de cette station. Il résulte de ce qui précède que la station de Concise ne livre plus que du néolithique moyen en place recouvrant une couche encore presque intacte de néolithique ancien.*

Ainsi, la synthèse entre les éléments de datation et la localisation des trouvailles permet à Hübscher d'estimer l'état de conservation des vestiges de Concise / Sous-Colachoz. Il y constate deux zones différentes : deux couches archéologiques (Néolithique ancien et moyen) sont conservées, séparées par un niveau de limon stérile, au sud du port Fauconnet tandis qu'au nord, les niveaux ne semblent pas différenciés. Par ailleurs, il attribue l'absence de vestiges attribués au Néolithique récent (lire Néolithique final) aux fouilles et excavations anciennes : (Hübscher 1989, vers 1950) – *[...] J'envisage comme suit la physionomie actuelle de cette station : Il faut y distinguer deux régions, l'une s'étendant au sud du port Fauconnet et englobant les trois quarts de la Ténevière, l'autre au nord de ce port, sur terrain communal. Dans la région sud, propriété DuPasquier, la couche du néolithique ancien subsiste à la base, surmontée d'un blanc-fond de 30–40 cm. Cette couche est intacte ou presque, mais son étude très difficile. Le néolithique ancien a été repéré dans la région centrale de la Ténevière. J'ignore encore s'il s'avance jusque dans la région sud de la palafitte. Au-dessus du blanc-fond, le néolithique moyen subsiste encore en partie et peut réserver encore quelques belles trouvailles. Il y a davantage de chances de trouver un bout de couche intacte d'une certaine étendue au bord du lac, à la limite des roseaux, dans la zone recouverte en temps normal et qui n'est accessible qu'aux basses eaux. La zone avoisinant la digue sud du port Fauconnet est en grande partie explorée et, dans d'autres endroits le gros empierrement de la digue a effondré, en brouillant la stratigraphie. [...] Le néolithique récent qui couronnait les âges de la pierre a disparu en presque totalité du fait des fouilleurs. [...] La zone située au nord du port Fauconnet présente des conditions stratigraphiques très différentes. Au premier coup d'œil déjà on se rend compte qu'elle est notablement plus basse que le reste de la station. [...] Dans cette région le néolithique ancien forme la base de la couche archéologique, les stades plus récents reposant directement sur lui, en un complexe d'éléments mélangés.*

Corcelles / La Baie

En 1947, le niveau du lac était particulièrement bas. Hübscher en profite pour effectuer un dragage sur la station de Corcelles / La Baie. En introduction, son rapport aborde le problème de la dénomination des sites localisés dans la baie de Concise et celui de l'origine des trouvailles anciennes relatives à l'âge du Bronze. Il propose ainsi l'hypothèse selon laquelle les trouvailles les plus anciennes proviennent du site de Sous-Colachoz, tandis que celles faites plus récemment auraient été trouvées à Corcelle-La Baie : (Hübscher 1947) – *[...] station de la Baie. Dans la littérature cet emplacement n'est presque jamais mentionné comme station indépendante. J'ai cependant tout lieu de croire qu'une partie tout au moins des trouvailles de l'âge du bronze faites à Concise en proviennent. La probabilité de cette origine est très grande pour les trouvailles faites ces dernières années. En effet la station de la Ténevière-bronze est en grande partie épuisée et passablement ensablée. [...] Je puis cependant préciser que la plupart des objets «Concise-bronze» proviennent de la Ténevière, où elles ont été récoltées par le père Fauconnet.*

Dans la suite du rapport, Hübscher décrit l'aspect de la station et l'organisation des pilotis telle qu'il a pu la percevoir. Sa

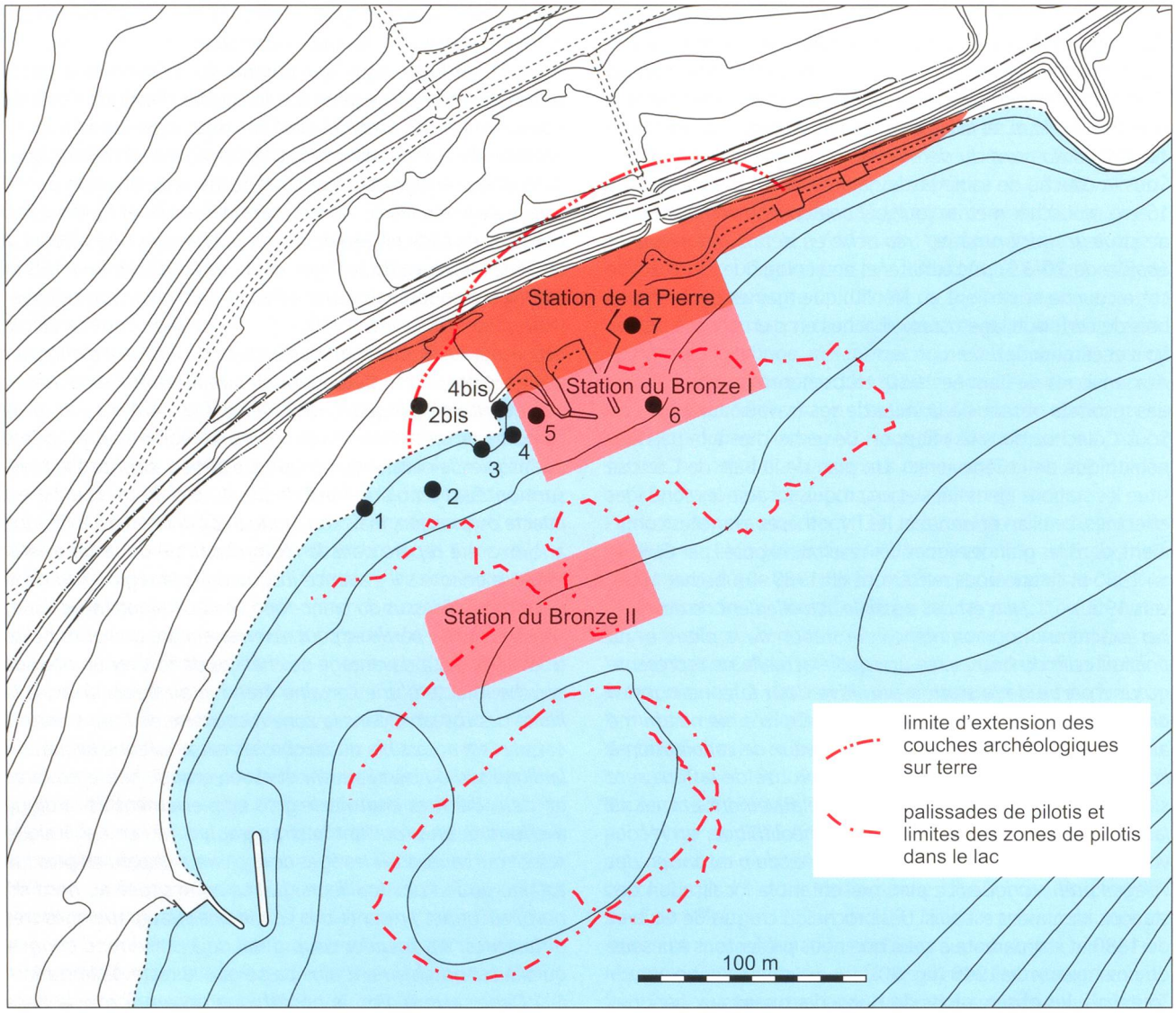

Figure 80. Concise. Plan des établissements préhistoriques, d'après Guibert 1880. Position estimée des sondages de J.-C. Hübscher, réalisés entre 1939 et 1947. Extension observée des vestiges, d'après l'étude de l'année 1989.

vision de la ténevière correspond à celle que nous relevons en 1989 : (Hübscher 1947) – *La station lacustre de la Baie forme une ténevière typique, monticule allongé, couvert de cailloux, dressé sous les eaux de la baie de Concise entre de vastes étendues de sable et de vase. Elle est orientée approximativement sud-ouest nord-est, atteignant une longueur de 150–170 mètre sur une largeur maximum de 40–50m. [...] La station est toujours immergée. L'eau y atteint 2,5 m. aux hautes eaux d'été. En hiver il y en a encore 1 mètre à 1,5m. Les basses eaux de la saison 1947 ont permis de voir le sommet du monticule sous 30–40 cm d'eau à peine.* L'organisation des pilotis reprend les éléments que nous retrouvons en 1989, c'est-à-dire les deux palissades et les vestiges d'un chemin d'accès vers le fond de la baie. Toutefois, les indications de Hübscher sur la localisation de ces éléments restent malaisées à intégrer au plan levé en 1989 : (Hübscher 1947) – *Deux palissades sont visibles aux deux extrémités du village préhistorique. A l'extrémité nord un fort brise-lames en arc de cercle protège l'emplacement contre les vagues de bises. [...] L'autre palissade est une défense levée du côté terre de la station, sur son flanc ouest. [...] Cette palissade est beaucoup moins forte que le brise-lames. Elle ne se compose que d'une double rangée de pieux, plus minces que ceux de l'autre ouvrage. [...] Je n'ai pas encore pu déterminer le nombre des ponts de la station de la Baie. Il m'a semblé qu'une double rangée de pilotis partait de l'extrémité sud pour se diriger un peu obliquement vers la terre, qu'elle devrait atteindre non au droit de la palafitte, mais un peu plus à l'ouest, en direction du fond de la baie. [...] Les pêcheurs m'ont d'autre part affirmé qu'un autre pont se dégage parfois et part en direction ouest, directement vers le fond de la baie.*

Avant de passer à la description des objets récoltés, Hübscher décrit la stratigraphie qu'il observe sur la station. La couche archéologique qu'il rencontre est extrêmement mal conservée : (Hübscher 1947) – *Au cours des années précédentes j'avais été conduit à attribuer à la station une couche archéologique de 30 cm. d'épaisseur environ. Cette épaisseur représentait environ la hauteur du seuil entre la région nivelée par les vagues de bise et la ténevière subsistante. Le dragage m'a, au contraire, fourni les données suivantes : en point voisin du sommet du monticule, sur son flanc ouest, où la couche doit être voisine de son épaisseur maximum, nous ne trouvons que 12 cm. environ*

de sable grossier très mélangé de particules noirâtres, avec extrêmement peu de fumier lacustre proprement dit. Cette couche repose sur du sable compact, très peu mélangé de graviers. Elle est recouverte par une chape de galets plus ou moins gros, entremêlés de gravier et de sable.

10.4. Les observations des années 1970 et suivantes

Après les travaux de J.-C. Hübscher et ses rapports déposés au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, la documentation sur les stations de la baie de Concise se résume à deux types de documents : une série de photographies aériennes et un inventaire des sites de la rive vaudoise du lac de Neuchâtel.

Les photographies aériennes sont prises par Michel Egloff entre 1970 et 1981. Grâce à une bonne transparence de l'eau, leur lisibilité est souvent excellente. Ces documents sont très importants pour la localisation des stations de Sous-Colachoz et de La Baie. Une photographie aérienne ne peut pas remplacer un repérage topographique précis de chaque pieu et une interprétation en plongée des limites des sites, pourtant elle permet d'apprécier ces éléments par une vue générale de la baie de Concise.

L'inventaire des sites de la rive vaudoise du lac de Neuchâtel est effectué en 1971 par Michel Perret, à la demande de Raoul Wiesendanger, alors Conservateur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire. Cet inventaire concerne la rive nord, tandis que Roland Jeanneret explore en 1973 les sites de la rive sud de ce lac (tableau 10–1). Les données présentées dans cet inventaire sont utiles pour repérer les stations grâce, notamment à leur situation dans le terrain. Malheureusement, quelques imprécisions entraînent une confusion parfois importante et qui concerne la localisation des sites, leur dénomination et leur nombre (Perret 1971, in : Glauser 1974, p. 29, 161, 272, 285 et 291).

Dans la baie de Concise, nous retrouvons les deux stations néolithiques de Sous-Colachoz que Perret nomme « Concise II » et « Concise III ». Les vestiges de l'âge du Bronze, « Concise I », sont également mentionnés mais localisés à *20 mètres sur la droite du débarcadère de Concise*, ce qui paraît fantaisiste. En effet, le site de Sous-Colachoz Bronze est, selon les indications données par Guibert en 1880, par Hübscher en 1950 et les résultats de nos recherches de 1989, situé immédiatement au sud-est des vestiges néolithiques. La localisation proposée par Perret situerait la station de Sous-Colachoz Bronze au nord-est du site néolithique. Toutefois, Troyon signale en 1860 que : (Troyon 1860, p. 65) – *Pendant les derniers jours des travaux exécutés à Concise, la drague, en s'avançant vers le nord-est de l'emplacement, a amené quelques objets en bronze [...].* Nos sondages de 1989 n'ont pourtant révélé dans cette zone aucune couche archéologique, ni pieu, ni objet.

M. Perret relève encore la présence d'une station sur le territoire de la commune de Corcelles, « Corcelles dites Concise IV », qu'il date de l'âge du Bronze et qu'il localise comme proche de la maison du pêcheur Nicollier. Ces vestiges font en fait partie de la station de Concise / La Baie, telle que l'explique Hübscher en 1947 : (Hübscher 1947) – *[...] La station de la Ténevière se termine du côté du large par des pieux dispersés, apparaissant ou disparaissant selon le degré d'ensablement.*

Dénominations anciennes	D'après M. Perret	Lieux-dit actuels
Concise / Ténevière II	Concise I	Concise / Sous-Colachaz
Concise / Ténevière I	Concise II	Concise / Sous-Colachaz
—	Concise III	Concise / Sous-Colachaz
Corcelles / Les Grèves	Concise IV	Corcelles / Les Grèves
Corcelles / La Baie III ou Bronze II	Concise V	Corcelles / La Baie

Tableau 10–1. Correspondances des différentes appellations des sites de la baie de Corcelles-Concise.

On ne peut dire avec précision où elle se termine. D'autre part, sur le flanc de la ténevière de la Baie, existent aussi des pilotis dispersés sur une assez grande largeur. Entre les deux stations un bas-fond couvert de vase peut cacher encore toute une zone autrefois habitée.

La station de Concise / La Baie est décrite par Perret qui lui attribue le numéro V : « Corcelles dite Concise V ».

Conformément aux descriptions des anciens auteurs, lors de nos observations de l'année 1989, nous avons retrouvé deux zones de vestiges dans la baie de Concise : Concise / Sous-Colachoz et Corcelles / La Baie. Le site de Concise / Sous-Colachoz est situé pour sa plus grande part sur terre ferme. Il témoigne de plusieurs époques d'occupation : le Néolithique moyen (Cortaillod et Cortaillod tardif), le Néolithique final (Horgen, Lüscherz et l'Auvernier-Cordé), le Bronze ancien a été identifié par les fouilles entreprises en 1995 (Wolf et al. 1999 ; Winiger 2008 ; Winiger et Burri-Wyser 2012). Les deux périodes les plus anciennes, dont les vestiges occupent plus ou moins la même zone, sont encore présentes sur une surface relativement étendue. En revanche, la couche du Bronze final n'est préservée que sous la forme de quelques lambeaux sur la partie immergée du site de la station de La Baie et attestée par un niveau très érodé lors de la fouille de Sous-Colachoz. La station de Corcelles / La Baie est datée exclusivement du Bronze final. Elle se situe sur un haut-fond, actuellement totalement immergé.

10.5. Autres sites voisins

Sur les communes de Corcelles-près-Concise et de Concise, les rives du lac comportent de nombreuses stations littorales, pour lesquelles quelques informations sont disponibles. Malheureusement, les données relatives à la localisation exacte de ces établissements, leur état de conservation et parfois leur existence même, restent souvent confuses (fig. 81).

Commune de Corcelles-près-Concise : « Station d'Onnens » – La littérature ancienne signale plusieurs stations sur la commune de Corcelles-près-Concise. Nous présentons plus haut le site de Corcelles / La Baie et les informations concernant celui de Corcelles / Les-Grèves. Une troisième zone de vestiges est signalée dès 1880 par Guibert. Elle est connue, dès 1927, « sous le nom de station d'Onnens » (Viollier 1927, p. 134). Guibert la localise sur la grève : (Guibert 1880) – *[...] j'ai rencontré sur la grève de Corcelle (actuellement à la famille de Meuron) une nouvelle station de la pierre polie d'une longueur*

de 130 pas et d'une largeur de 60. Cette station occupe le milieu de la distance entre Concise et Onnens [...]. L'année suivante, elle figure sur le plan de de Mandrot et porte le numéro III (de Mandrot 1881, dans Gross 1882).

Heierli publie en 1888 une description des stations de la commune d'Onnens. Les renseignements que lui fournit M. de Meuron et qu'il présente dans ce neuvième rapport sur les stations lacustres offrent quelques précisions: (Heierli 1888, p. 79) – *La station de l'âge de la pierre a été à sec de bonne heure. A l'heure actuelle les piquets les plus avancés arrivent à peine au bord de l'eau. On n'y a pas fait de fouilles sérieuses parce qu'elle ne paraissait pas riche et que les piquets étaient à peine visibles. Le Dr. Guibert y a recueilli des haches* [...]. *Je crois cependant qu'elle a dû être importante d'après son étendue et la quantité de cailloux éclatés qui recouvrent le sol.* Néanmoins, une incertitude subsiste sur l'identité de la station décrite ainsi par Heierli. Il pourrait en effet aussi s'agir du site d'Onnens / La Gare. Si l'on suit Viollier (1927) puis Viollier et Vouga (1930), c'est pourtant bien de cette station, sise sur la commune de Corcelles-près-Concise, nommée « station d'Onnens ». Ils citent en effet la publication de Heierli dans la bibliographie relative à ce site (Viollier 1927, p. 134; Viollier et Vouga 1930, p. 23).

En 1914, Mottaz reprend les informations présentées par Guibert en 1880 et précise que la couche archéologique est particulièrement pauvre (Mottaz 1914, p. 515). Après Viollier en 1927 (p. 134), le douzième rapport sur les stations lacustres propose un nouveau classement des stations de la région (Viollier et Vouga 1930, p. 23–24). La « station d'Onnens » figure toujours sur la commune de Corcelles: (Viollier et Vouga 1930, p. 23–24) – *Corcelles, dist. Grandson (Cartes 285, 287). 56. Station d'Onnens (néolithique). Cette station, connue sous le nom de station néolithique d'Onnens, se trouve sur le territoire de Corcelles, près de la limite de la commune. Elle est complètement exondée, couverte de végétation. Elle est peu riche et n'a jamais été fouillée systématiquement. La couche archéologique n'aurait que 0.05 m d'épaisseur. Elle mesure 150 pas de long et 50 de large.*

En 1971, Perret retrouve encore quelques pilotis de cette station et tente quelques carottages: (Perret 1971, in: Glauser 1974, p. 300) – *Cette station est en partie sur la plage, au milieu des roseaux et de la végétation et l'autre partie dans l'eau. Nous remarquons 31 pilotis sur la plage et 8 pilotis dans l'eau. A gauche, direction Neuchâtel, se trouve un tuyau d'écoulement, qui paraît avoir été posé sur la station, car on voit un pilotis à 6m, de l'autre côté du tuyau. La surface de cette station est garnie de cailloux. Cette station est mentionnée sous le nom «Station d'Onnens» mais en réalité, c'est celle de Corcelles. Elle n'a jamais été fouillée et on y découvre aucun objet. Nous avons effectué des carottages qui n'ont rien donné, car il y a trop de cailloux. Pour trouver quelque chose, il faudrait faire des sondages.*

En 2006, la prospection de la rive a permis de retrouver les limites de ce site très érodé, marquées par des éclats de quartzites rubéfiés contenus dans l'humus, proche de la surface du sol. Une fusaïole se trouvait dans la ténevière de la grève. Celle-ci se compose principalement de galets de quartzite éclatés et rubéfiés. Quelques pilotis arasés sont encore visibles sur la rive et dans le lac. L'extension de ce site est actuellement très restreinte dans le lac, marqué uniquement par la ténevière et quelques pilotis. Des aménagements récents ont provoqué des destructions dans le centre de l'aire d'occupation qui définit sa forme résiduelle actuelle. En 2007 des pilotis isolés dans le lac ont été prélevés. Ils ont été datés par dendrochronologie aux environs de -2730 et -2601 (LRD08/R6065).

Commune de Concise: « Concise / La Gare » – La commune de Concise est très riche en stations littorales. Nous décrivons plus haut les vestiges localisés dans la baie de Concise (Concise / Sous-Colachoz). Plus loin en direction du nord, Guibert mentionne en 1880 quelques pilotis qui forment le site répertorié plus tard par Viollier et Vouga (1930, p. 22) sous le nom de « Concise-gare »: (Guibert 1880) – *2) du côté de Neuchâtel, là, remontant la grève à partir de Concise, j'ai rencontré sur la portion appartenant à M. James Dupasquier un petit espace avec pilotis pouvant faire supposer la présence de 3 à 4 habitations [...].* Sur le croquis qu'il présente, le site est approximativement localisé entre les stations de Concise / Sous-Colachoz et celle qu'il appelle « Station de En Point » au sud de la rivière la Diaz.

Aucune information relative à cette station ne paraît plus jusqu'en 1930, date du douzième rapport sur les stations lacustres présenté par Viollier et Vouga (p. 22). Les deux auteurs restent perplexes face à l'absence de renseignements sur ce site, mais rapportent pourtant la description qu'en fait Poget: (Viollier et Vouga 1930, p. 22) – *52. Concise-gare (néolithique). Sur son plan, de Mandrot indique, entre cette station et la suivante une petite station qui n'est mentionnée nulle part et ne figure sur aucune carte. Il se pourrait cependant qu'elle soit indiquée sur la carte de l'Album de Lausanne comme néolithique? «Petite station où l'on peut voir encore un certain nombre de pilotis pourris affleurant seulement le sol sur un espace d'environ 35 m. Sans couche bien caractérisée, guère qu'un mélange grisâtre de sable et de cailloux. On n'y a jamais trouvé grand'chose, mais le peu qui en est sorti indiquerait une station néolithique.» (W. Poget).*

Cet établissement est encore mentionné par Hübscher en 1939, qui signale quelques rares pieux arasés au niveau du sol et quelques tessons de céramique très grossière qui permettraient de la dater du Néolithique récent (lire Néolithique final). Il précise que ce site est aussi connu sous le nom de « Port-Dupasquier » et qu'aucune fouille n'y a jamais été entreprise (Hübscher 1939, notes personnelles).

Enfin, en 1971 Perret mentionne la « Station de la gare, Concise – Bronze », sans préciser quels indices lui permettent d'avancer cette datation (Perret 1971, in: Glauser 1974, p. 70). Un seul pieu est encore visible et la station semble alors en partie ensablée.

Les observations lacustres du printemps 2007 n'ont révélé aucun vestige conservé sur la rive immergée. En novembre 2012 une prospection de douze sondages à la pelle mécanique sur un chemin passant au milieu de maisons de week-end situé au sud de la gare et à l'est du village ne révèle que de la moraine quasi affleurante sur tout le chemin étudié.

Commune de Concise: « Concise / Le Point » – Ce site porte également la dénomination de « En Point » ou « Point », hérité d'un ancien lieu-dit mentionné par Guibert en 1880. Par la suite, le terme « La Lance » lui est associé, nom de la propriété sur laquelle il se situe. Cette double désignation suscite une confusion entre les vestiges néolithiques décrits par Guibert et une proche station de l'âge du Bronze dont l'existence reste pourtant hypothétique.

Les premières descriptions du site le mentionnent comme une « *petite station néolithique localisée au sud de l'embouchure*

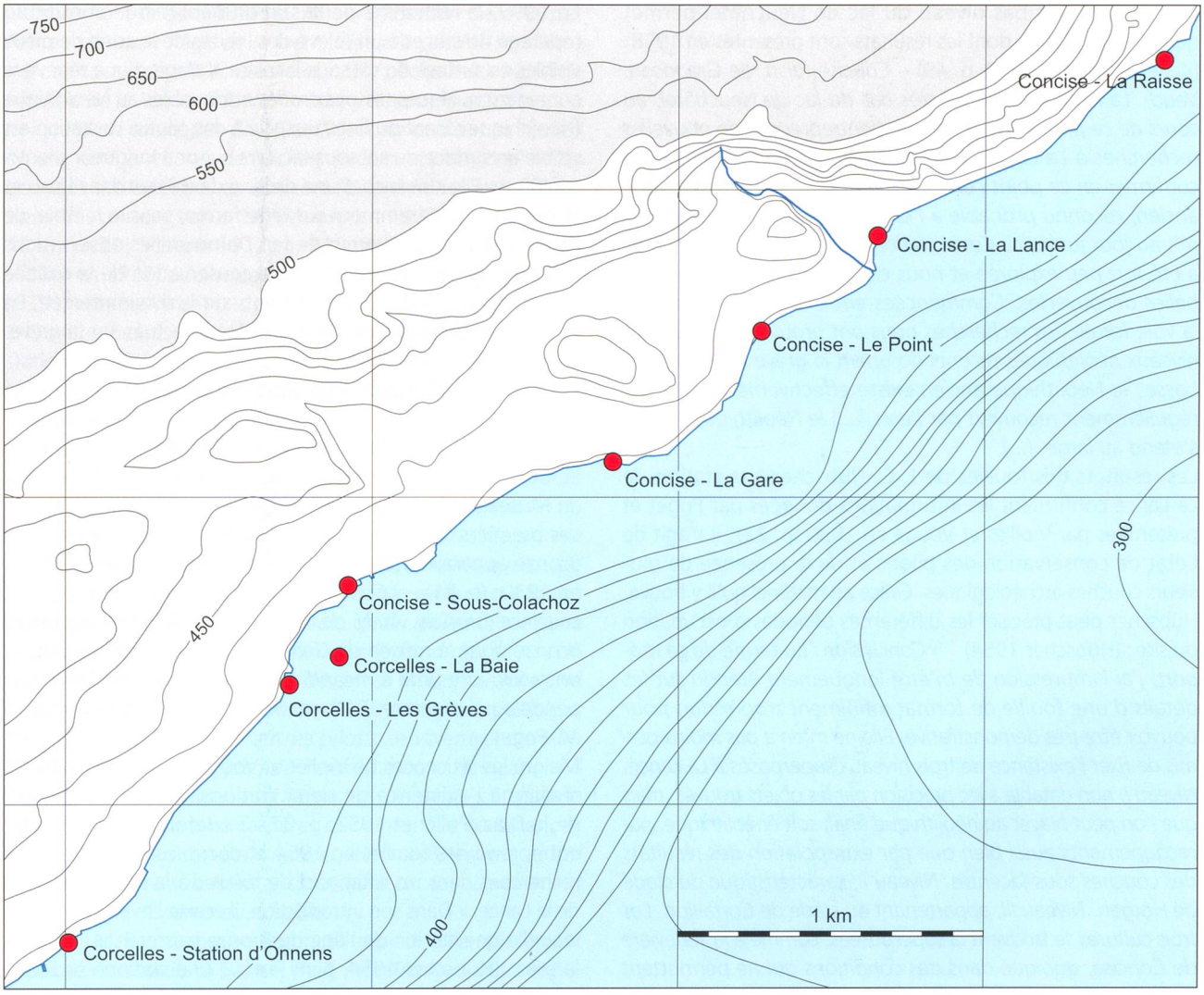

Figure 81. Concise. Carte de la région de Corcelles et Concise avec la position estimée des stations littorales voisines.

de la Diaz » (Guibert 1880 ; Heierli 1888, p. 78 ; Pittard 1899, p. 281 ; Heierli 1909, p. 34).

En 1910, Heierli évoque pour la première fois l'existence de deux stations distinctes : l'une est attribuée à l'âge du Bronze (La Lance) et située au nord de la Diaz et l'autre à l'époque néolithique (Le Point) et positionnée au sud de la Diaz. Il est possible que la trouvaille d'un rasoir en bronze et la double dénomination de la station (Le Point et La Lance) soit à l'origine de cette soudaine duplication du site (Heierli 1910, p. 27 et 59). Par la suite, les deux zones de vestiges sont mentionnées, l'attribution au Néolithique étant spécifique au site de En Point et celle de l'âge du Bronze au site de La Lance (Heierli 1911, p. 34 ; Schenk 1912, p. 211 ; Heierli 1912, p. 43 ; Mottaz 1914, p. 487 ; Bourgeois 1922, p. 227).

En 1927, Viollier propose une nouvelle dénomination du site néolithique : La Lance I ou Station du Point, tandis que la zone de vestiges localisés au nord de la Diaz garde son nom : La Lance (Viollier 1927, p. 129 et 130). Cette proposition est reprise par Keller-Tarnuzzer l'année suivante (1928, p. 26).

Dès 1930, les informations relatives au site néolithique deviennent plus précises et plus fournies : (Viollier et Vouga 1930, p. 21) – « *51. Point (néolithique). Cette station peu importante est aussi mentionnée parfois sous le nom de La Lance ; elle est située à l'O. de la Diaz ; on y a recueilli des haches, des gaines, des silex* [...]. *Cette station mesurerait une longueur de 150 pas sur une largeur de 60 pas.* » Une description des pilotis et de la stratigraphie selon les informations de Poget est également présentée : (Viollier et Vouga 1930, p 22) – « *Nombreux pilotis et pièces de bois couchées dans la vase, visibles encore. Ces pilotis sont de deux sortes : en chêne et en bouleau, souvent avec leur écorce. Ces derniers semblent se rapporter presque exclusivement à la couche profonde, donc au premier établissement humain sur cette station. Il y a en effet à Point deux couches distinctes, nettement séparées par une couche de vase blanche d'une quinzaine de centimètres et presque sans galets.* [...] *A la surface de sol, les pilotis peuvent encore se repérer assez nombreux sur une longueur de 80 m environ. Vers l'extrémité à l'E. la couche devient insignifiante. Au-delà, toujours dans la direction de Neuchâtel, on peut encore apercevoir quelques rares pilotis très clairsemés sur une cinquantaine de mètres.* [...] *La station de Point a ceci d'intéressant qu'il y aurait semble-t-il continuité d'habitation jusqu'à l'époque de l'introduction du métal à en juger par quelques trouvailles faites en surface et en avant dans l'eau, en nombre très limité à ma connaissance et seulement en avant. On peut citer une pointe de poignard en cuivre actuellement au musée de Genève, trouvée par M. Thibaut, en avant dans l'eau et quelques autres objets de même métal.* [...] ».

En 1937, le très bas niveau du lac de Neuchâtel permet quelques sondages, dont les résultats sont présentés en 1938: (Keller-Tarnuzzer 1937, p. 49) – *Concise (distr. de Grandson, Vaud). La Lance. Le niveau très bas du lac de Neuchâtel, au cours de ce printemps, a permis d'entreprendre de nouvelles recherches à La Lance. Elles étaient destinées avant tout à confirmer en ce point l'existence d'un niveau de néolithique ancien, reconnu probable à l'examen des principaux objets mis au jour jusqu'ici. Cette station, située en domaine privé, a été fort peu explorée et nous espérions pouvoir y faire de belles découvertes. Commencées entre le lac et le talus de la voie ferrée, les recherches nous ont prouvé que, seuls les niveaux néolithiques récents occupent la grève à sec par eau basse; le Néolithique ancien existe effectivement, mais est régulièrement recouvert par l'eau.* [...] *le Néolithique ancien s'étend au large. [...].*

Les résultats des fouilles de J.-C. Hübscher à la station de La Lance confirment les informations données par Poget et présentées par Viollier et Vouga en 1930 (p. 22); il s'agit de l'état de conservation des pilotis et de la présence de plusieurs couches archéologiques. Grâce au matériel qu'il y trouve, Hübscher peut préciser les différentes périodes d'occupation du site: (Hübscher 1954) – « *Conclusion: au terme de ce rapport, j'ai l'impression de m'être longuement étendu sur les détails d'une fouille de format infiniment trop réduit pour pouvoir être très démonstrative. Elle ne m'en a pas moins permis de fixer l'existence de trois niveaux superposés à La Lance. Niveau I, non datable avec précision par les objets trouvés, mais que l'on peut placer au néolithique final, soit énéolithique, par recoupements aussi bien que par extrapolation des résultats des couches sous-jacentes. Niveau II, caractéristique du stade de Horgen. Niveau III, appartenant au stade de Cortaillod. Les trois cultures se trouvent là superposées, comme à la Ténevière de Concise, quoique dans des conditions qui ne permettent guère une étude complète* [...] ».

La description des pilotis et de leur état de conservation précise les informations ébauchées par Poget (Viollier et Vouga 1930, p. 22): (Hübscher 1954) – « *Sur la surface utilisable de la fouille, j'ai relevé une forte densité de pilotis. Ils se laissent diviser en deux zones: a) un pilotage supérieur, apparaissant dès les premiers coups de pelle. Il se compose de pieux arrondis de 10–15 cm. de diamètre et de quelques unités refendues, de plus fort calibre. Les pilotis ont leur tête au niveau de la couche I, soit qu'ils la dépassent très légèrement, soit qu'ils soient coupés en pleine couche. Leurs pointes se trouvent notablement plus bas que la couche III.* [...] *b) un pilotage inférieur qui ne dépasse pas, ou à peine, le sommet de la couche III. Il n'apparaît donc qu'après déblayage complet des couches I et II et du blanc-fond sous-jacent. Ce pilotage, formé uniquement de pieux ronds, semble moins dense que le pilotage supérieur, si tant est que la faible surface explorée permette une telle conclusion. Il comporte quelques unités de plus fort diamètre (18–20 cm) que le pilotage supérieur. Les pilotis des deux groupes sont en bois tendre, verne ou peuplier. Même les pieux refendus de la zone supérieure n'échappaient pas à cette règle* [...]. »

En 1971, Michel Perret décrit en quelques lignes la station néolithique et observe de nombreux pilotis dans une petite baie (Perret 1971, in: Glauser 1974, p. 58). Toutefois, le site de l'âge du Bronze reste invisible. Perret attribue ce fait à la profondeur importante de la station (2 m) et à son ensablement (Perret 1971, in: Glauser 1974, p. 33).

En 1993, la recherche de la station néolithique aboutit au repérage du site et à un relevé des limites de la zone de pieux visibles en surface du sol sous-lacustre. Il s'agit d'une ténevière contenant quelques tessons érodés attribuables au Néolithique (Néolithique récent ou final), associé à des pilotis. La station est visible en surface du sol sous-lacustre sur une longueur d'environ 60 m. Elle s'avance d'une dizaine de mètres dans l'eau et se prolonge apparemment sur terre ferme, sous le remblai de l'ancienne voie du chemin de fer. De nouvelles observations en 2001 ont permis de préciser la conservation de la couche archéologique et des pilotis présents sur la rive immergée. En 2007 trois sondages ponctuels ont été effectués sur la grève.

Commune de Concise: « Concise / La Lance » – Ce site a été longtemps confondu avec celui du Point, nommé également La Lance ou La Lance II. Son existence est incertaine, malgré la mention d'objets attribuables au Bronze final et conservé au Musée d'art et d'histoire de Genève.

Les premiers doutes sur l'existence de la station de l'âge du Bronze apparaissent dans la publication de Viollier et Vouga en 1930: (p. 21) – « *Concise, dist. Grandson (C. 285).* [...] *50. La Lance (bronze). Au N. de la Diaz doit exister une station du bronze dont le musée de Genève possède quelques pièces: un rasoir, une urne à méandres, un vase, deux perles et une pendeloque d'ambre. Cette station est toutefois inconnue de M. Poget.* »

Malgré les réticences de Violler et Vouga en 1930, E. Pelichet réaffirme l'existence de deux stations, de part et d'autre de la Diaz (Pelichet 1952, p. 37). Toutefois, J.-C. Hübscher entreprend des fouilles en 1954 et décrit les résultats de ses recherches dans un « Rapport de fouilles à la station lacustre de la Lance. » Dans son introduction, il écarte l'hypothèse selon laquelle une station de l'âge du Bronze existerait au nord de la Diaz: (Hübscher 1954, p. 1) – « [...] *une station «La Lance I» qui serait située dans la baie, au nord de l'embouchure du ruisseau. Disons tout de suite que cette seconde station a été «inventée» sur la base de quelques objets de l'âge du bronze, déposés au musée de Genève. Au cours de mes pérégrinations dans la région, aussi bien qu'à la suite d'enquêtes effectuées auprès des pêcheurs, je n'ai jamais pu relever la moindre trace de son existence réelle. Jusqu'à plus ample informé, je tiens donc la station «La Lance I» pour non existante. Le matériel censé en provenir pourrait tout aussi bien avoir été trouvé dans les stations voisines de Concise.* »

Lors des observations en plongée du mois d'avril 2007, aucun vestige archéologique n'est observé au nord-est de l'embouchure de la Dia. Néanmoins, de nombreux bois couchés d'origine naturelle, dont certains en chêne et de dimensions importantes, sont présent dans toute la baie, mais surtout à proximité de la rivière. Il est possible que les anciens auteurs aient fait la relation entre des objets attribués au site de la Lance (mais qui pouvaient aussi provenir d'autres stations de la commune de Concise) et ces bois couchés, probablemnent interprétés comme des restes d'habitat palafittique. Il est donc confirmé qu'aucun vestige archéologique n'est conservé dans la partie immergée de la baie de La Lance. Néanmoins, la prospection devra encore être étendue à la zone terrestre.

Commune de Concise: « Concise / La Raisse » – Les informations relatives à cette station sont rares et les citations identiques se répètent au fil des années. La première description du site, par Heierli en 1888, représente la totalité des données

à disposition : (Heierli 1888, p. 78) – « *1) Station de la Raisse. Petite station de l'âge de la pierre. Elle n'a pas été fouillée à ma connaissance, dit A. de Meuron. Un pêcheur qui habite le hameau de la Raisse, Eduard Cousin, y a recueilli des silexs, un poignard en cuivre pur de 25 cm. de long et d'autres menus objets, emmanchures de haches, haches et poinçons.* » Ces données sont reprises de manière résumée dans les publications des années suivantes (Munro en 1908, p. 71 ; Heierli 1910, p. 27 ; Schenk 1912, p. 210 ; Mottaz 1914, p. 508). Viollier en 1927, puis Vouga en 1930 (Viollier et Vouga 1930, p. 21), elles ne livrent pas plus d'éléments.

J.-C. Hübscher résume les éléments à sa disposition relatifs à la station de la Raisse, sa description s'enrichit de quelques points nouveaux : (Hübscher non daté) – « *La Raisse.– Immédiatement devant le village de La Raisse, une petite station avait fourni au pêcheur Cousin père, un crâne, des haches, gaines et poinçons, ainsi que quelques silex et un poignard de cuivre de 25 cm. de long ! Cet ensemble est entré dans la collection du Dr. Clément et a été dispersé avec elle. Depuis on n'a signalé aucune nouvelle trouvaille sur cet emplacement. Le pilotage est usé au ras du fond du lac et en partie recouvert par des alluvions de gravier. Il n'apparaît plu qu'au milieu d'une zone étroite de terreau noir tranchant sur le fond de galets. Un port creusé par le fils de Cousin devant sa maison ne lui a livré aucune pièce d'industrie, bien qu'il ait rencontré des pieux dans la fouille, et que d'autres pilotis se voient encore un peu plus loin arrivant jusqu'à l'extrême bord des eaux.* » Il signale encore plus loin : « *La Raisse. La très petite s.l. allait du hameau jusque vers les carrières romaines. Elle commençait aux maisons, mais son maximum était immédiatement au sud du village. Il n'en subsistait que quelques pilotis, actuellement presque tous disparus ou ensablés.* »

En 1971, M. Perret observe encore deux pieux à l'emplacement supposé du site de La Raisse, mais ne retrouve aucun matériel archéologique (Perret 1971, in : Glauser 1974, p. 18). En revanche, il signale une nouvelle zone de vestiges qu'il nomme « La Raisse, 2e Station ». Son observation se limite à un seul pieu et il précise qu'aucun autre auteur ne signale de site à cet endroit (Perret 1971, in : Glauser 1974, p. 19).

En 2007, l'examen en plongée de la rive de La Raisse se révèle négatif, les éventuels vestiges immergés ont été totalement érodés. Ils pourraient être recouverts par les alluvions d'un ruisseau provenant des karst du Jura au nord ou, alors, ils n'ont jamais existé. La prospection devra encore être étendue à la partie émergée de la rive.